

Analyse

Le développement de l'aquaculture en Méditerranée

Lors de l'analyse de la production totale des pêches dans les pays méditerranéens (capture et aquaculture), les statistiques laissent voir une tendance plus ou moins stable qui résulte de la croissance du secteur aquacole venue compenser une baisse significative de la production des captures. En 2005, la production aquacole représentait environ 26% du volume total de la production, les captures en Méditerranée et dans la Mer Noire comptant pour 23%, le reste venant de captures de pays dans d'autres mers.

Un autre élément intéressant est d'examiner son importance relative par rapport au secteur de la pêche. Ainsi, actuellement, le chiffre d'affaires de la production aquacole s'élève à environ 3 millions €, c'est-à-dire à peu près 30% du poids économique des captures de la pêche (10 millions €).

En ce qui concerne le rôle de l'aquaculture dans le secteur de la pêche, il existe de grandes différences entre les pays méditerranéens. Certes dans les principaux pays méditerranéens de l'UE, l'aquaculture représente environ 27% de la production totale, mais dans certains pays, du Sud comme l'Égypte et Israël, l'aquaculture représente respectivement 60% et 84%.

Alors qu'Israël appuie son développement sur des systèmes de production fortement intensifs, nécessitant des investissements importants, l'Égypte quant à elle recourt à des systèmes semi-intensifs visant à satisfaire la consommation locale. À l'autre extrémité, il y a des pays où l'aquaculture ne joue qu'un rôle très faible, dû en partie à l'importance des pêches de capture ou au manque d'investissements dans l'aquaculture (par exemple en Algérie, au Portugal, au Maroc et en Tunisie).

En ce qui concerne la production aquacole, elle est dominée par certains pays, à savoir l'Égypte, la France, l'Espagne, l'Italie, la Grèce et la Turquie. Mais c'est l'Égypte qui a enregistré la plus forte expansion au cours de ces dernières années. Ces six pays fournissent 95% de la production aquacole totale de la région méditerranéenne.

Alors qu'en Espagne, en France et en Italie, cette production repose essentiellement sur les mollusques (moules, huîtres, palourdes), en Égypte, la production repose en revanche sur la production semi-intensive de poissons d'eau douce (tilapias et carpes) et de poissons marins (mulets). En Grèce et en Turquie, l'accent y est mis sur la production intensive de poissons (daurades, bars et truites).

Au sommaire de ce numéro :

Dossier « L'aquaculture en Méditerranée »

- Analyse

Le développement de l'aquaculture en Méditerranée, par Bernardo Basurco (CIHEAM-IAMZ) et Ramon Franquesa (Université de Barcelone)

- Interview

Zoubeir Alouini (Directeur de l'ISPA)

- Statistiques et informations

Zoom sur la 7^{ème} réunion des Ministres du CIHEAM

Brèves

- 2008 : année internationale de la pomme de terre
- Réforme du secteur vinicole au sein de l'UE
- Tunisie : une campagne agrumicole prometteuse
- Stratégies pour la gestion durable des pêches au Maroc
- Nouvelle donne agricole mondiale
- Performances du commerce agro-alimentaires en Italie

Publications

Agenda

Dernières publications sur l'Observatoire

CIHEAM

Secrétariat Général

11 rue Newton
75116 Paris
France

+33(0)153239100

www.ciheam.org

La Lettre de veille du CIHEAM

**Directeur
de la publication**

Bertrand Hervieu
Secrétaire Général
CIHEAM

Rédacteur en chef

Sébastien Abis
CIHEAM

Comité scientifique

Elena Kagkou
CIHEAM

Martine Padilla
IAMM

Nicola Lamaddalena
IAMB

**Antonio
Lopez-Francos**
IAMZ

Georges Baourakis
MAICH

Hassane Tili
CIHEAM

CIHEAM

Créé en 1962,
le CIHEAM
est une organisation
intergouvernementale
qui regroupe
treize Etats du Bassin
méditerranéen.

Le CIHEAM
se structure autour d'un
Secrétariat Général
(Paris) et de quatre
Instituts Agronomiques
Méditerranéens
(Bari, Chania,
Montpellier
et Saragosse)

Avec au cœur de son
activité trois missions
fondamentales
(formation, recherche,
coopération), le CIHEAM
s'impose comme une
référence dans son
domaine d'activité :
l'agriculture,
l'alimentation et le
développement rural en
Méditerranée.

Actuellement,
M. Abdelaziz Mougou et
M. Bertrand Hervieu
sont respectivement
Président
et Secrétaire général
du CIHEAM

Dans les pays européens, le secteur de l'aquaculture, après une rapide croissance au cours de ces dernières décennies, semble être maintenant plus ou moins stable. Ceci est probablement dû à plusieurs facteurs comme la baisse des prix (phénomène généralement constaté après des périodes de croissance rapide) pour plusieurs espèces de poissons marins comme la daurade et le bar, la rareté de nouveaux sites potentiels de production, les préoccupations d'ordre environnemental, les nouvelles réglementations et enfin parce que les principaux volumes de production ne concernent encore que quelques espèces. En fait, il ne faut pas s'attendre à un changement à court terme quant à la production et la commercialisation de volumes importants de nouvelles espèces dans ces pays. Finalement, les possibilités d'expansion pourraient venir du développement et de l'application de nouvelles techniques de production (systèmes de recirculation et production en haute mer) qui pourraient aider le secteur à surmonter les problèmes liés à l'environnement et à la raréfaction des espaces.

Dans les pays d'Afrique du nord, l'aquaculture n'a pas répondu aux attentes initiales couramment formulées il y a de cela dix ou vingt ans. L'aquaculture n'y représente qu'un très petit pourcentage de la production totale et dans certains cas, le secteur a même vu des entreprises devoir cesser leur activité. L'importance de l'aquaculture en Égypte a été soulignée ainsi que sa croissance très rapide au cours des dix dernières années (de 72 000 tonnes en 1995 à 540 000 tonnes en 2005). Avec un secteur aquacole basé sur des techniques de production semi-intensives, l'Égypte est leader au niveau de certaines espèces de poissons comme le tilapia, le mullet et la carpe). La Turquie et Israël développent aussi avec succès leur secteur aquacole basé sur des méthodes de production plus intensives.

Evolution de la production aquacole en Méditerranée (en tonnes)

Pays	1975	1985	1995	2000	2005
Bulgarie	6 188	10 560	46 150	36 540	31 450
Chypre	31	56	452	1 878	2 333
France	164 937	226 903	280 786	266 802	258 480
Grèce	1 520	2 377	32 644	95 418	106 208
Italie	51 088	104 301	214 725	216 525	180 943
Malte			904	1 746	736
Portugal	232	6 402	4 981	7 537	6 485
Roumanie	32 316	42 414	19 830	9 727	7 284
Slovénie			789	1 181	1 536
Espagne	168 312	266 608	223 965	312 171	221 927
Zone UE-Med	424 624	659 621	783 691	916 639	789 077
Algérie		141	369	351	368
Égypte	9	41 846	71 815	340 093	539 748
Libye			100	100	266
Maroc	59	160	2 072	1 889	2 257
Tunisie	2	147	960	1 553	2 665
Afrique du nord	9 061	42 153	74 947	343 635	544 936
Albanie	85	1 208	340	307	1 473
Croatie			4 007	6 674	13 782
Israël	12 441	12 954	16 180	20 098	22 404
Liban	5	300	300	400	803
Syrie	30	2 810	5 857	6 797	8 533
Turquie	770	2 700	21 607	79 031	119 177
Ex-Yougoslavie	16 968	11 086			
Autres pays	30 299	31 058	50 695	117 021	170 726
Total	463 984	732 832	909 333	1 377 295	1 504 739

Source : FAO FISHSTAT

Publication spéciale du CIHEAM

Cet article proposant un bref aperçu de la question aquacole en Méditerranée a été rédigé sur la base des travaux menés par B.Basurco et R.Franquesa pour le rapport « Le secteur de la pêche en Méditerranée : examen des faits et des chiffres », document préparé à l'occasion de la 7^e réunion des ministres de l'Agriculture et de la Pêche du CIHEAM qui s'est tenue à Zaragoza (Espagne) le 4 février 2008.

Le rapport complet ainsi que d'autres analyses seront prochainement publiés dans un numéro spécial de la revue du CIHEAM **Options Méditerranéennes**

Les chiffres de la production exprimée en valeur et ventilée en groupes d'espèces confirment la même tendance récente observée au niveau des volumes de production. Ainsi, malgré une augmentation des volumes de production de 9% pour l'ensemble de la région pour la période 2000-2005, la production exprimée en valeur a diminué de 3%. En ce qui concerne les groupes d'espèces, la production de mollusques (bivalves) et de poissons diadromes (truites) a baissé au cours des cinq dernières années. Au contraire, les volumes de production des poissons marins et des poissons d'eau douce ont fortement augmenté mais, exprimée en valeur, la croissance a été négative.

Actuellement, les poissons marins représentent 25% du volume et 43% de la valeur de la production aquacole. Pour ce qui est des mollusques, il convient de souligner que la valeur des secteurs de la palourde, de la moule et de l'huître est plus ou moins similaire malgré des différences au niveau des volumes. Dans le cas des poissons, il faut souligner la haute valeur des secteurs du bar (*moronidae*) et de la daurade (*sparidae*) suivis par ceux de la truite (*salmonidae*), du tilapia (*cichlidae*), du mulot (*mugilidae*) et de la carpe (*cyprinidae*).

Valeur (tonnes)						
Espèces	1985	1995	2000	2005	Part en 2005	Croissance 2000-2005
Plantes aquatiques	6	5 1	3 032	45	0,0%	n.d.
Crustacés	88	273	276	3 549	0.1%	n.d.
Poissons diadromes	75 328	148 180	179 446	156 123	10.4%	-13.0
Poissons d'eau douce	115 757	117 06	295 476	421 321	28.1%	42.6
Poissons marins	7 425	69 227	255 087	383 784	25.6%	50.5
Mollusques	523 283	569 862	644 329	540 285	36.0%	-16.1
Total	721 793	904 329	1 374 338	1 501 513	100.00%	9.3
Valeur (en milliers €)						
Espèces	1985	1995	2000	2005	Part en 2005	Croissance 2000-2005
Plantes aquatiques	1	1 453	10 904	13	0.0%	n.d.
Crustacés	654	3 393	3 076	31 627	1.06%	n.d.
Poissons diadromes	317 271	329 998	432 121	395 354	13.26%	-8.5
Poissons d'eau douce	273 932	187 451	593 524	472 358	15.84%	-20.4
Poissons marins	32 576	367 817	1 304 920	1 287 237	43.18%	-1.4
Mollusques	575 146	643 769	734 552	794 748	26.66%	8.2
Total	1 199 578	1 533 879	3 079 096	2 981 338	100.0%	-3.2

Source : FAO FISHSTAT

Sur la base de ces informations, nous pouvons conclure que le secteur de l'aquaculture risque de devoir faire face à l'avenir à des problèmes de développement et même connaître un ralentissement dans de nombreux pays si le secteur ne parvient pas à engendrer plus de valeur ajoutée. Une solution possible serait l'existence d'une stratégie commerciale commune basée essentiellement sur la croissance de la production. Cette stratégie, accompagnée d'une réduction des coûts de production, pourrait permettre d'avoir des prix très compétitifs mais peut aussi réduire les marges et exclure ainsi du marché de nombreuses petites entreprises. C'est d'ailleurs ce qui a été observé dans le cas du bar et de la daurade.

Bernardo Basurco

Administrateur Département Pêche et Aquaculture
IAM Zaragoza (CIHEAM-IAMZ)

Ramon Franquesa

Université de Barcelone, Faculté des sciences économiques

Interview

Zoubeir Alouini, Directeur de l'Institut Supérieur de Pêche et d'Aquaculture de Bizerte, Tunisie (ISPA)

Q - Pourriez-vous dresser un bilan global de l'expérience aquacole en Tunisie ?

L'expérience tunisienne dans le domaine de l'aquaculture est relativement ancienne et remonte aux années 1960. Initiée par le secteur privé, elle a débuté avec la conchyliculture à Bizerte (1963) puis avec l'écloserie marine de Ghar el Mehl (1973). Ultérieurement, les installations conchyliques ont été transférées à l'Office National des Pêches (ONP) qui a continué ces activités. Durant les années 1970, l'ONP a commencé la construction d'étangs dans les lagunes de Monastir et de Tunis et a débuté l'alevinage de certaines retenues de barrage et leur exploitation par la pêche. Des expériences de pisciculture continentale dans la retenue d'un barrage menées par l'Institut National Scientifique et Technique d'Océanographie et de Pêche (INSTOP), aujourd'hui appelé Institut national des sciences et technologies de la mer (INSTM), ont donné à espérer un développement rapide de cette activité.

Au début des années 1980, l'une des premières éclosiers en Méditerranée est alors réalisée au sud de la Tunisie par des opérateurs privés soutenus par les banques de la région. Depuis, et malgré la réussite des travaux de recherche aussi bien sur des espèces marines que sur des espèces d'eau douce, seule l'activité de la pisciculture continentale dans les plans d'eau douce intérieurs et en extensif a connu un développement soutenu.

Des réalisations timides sont à mettre à l'actif des opérateurs privés et concernent essentiellement deux activités. D'abord, la conchyliculture avec l'élevage des moules et huîtres dans le lac de Bizerte. Quatre projets (actuellement en production) ont assuré la production de 120 tonnes en 2005 malgré une capacité potentielle de production cinq fois supérieure. L'approvisionnement en naissains de moules se fait localement par collectage dans la lagune de Bizerte alors que celui d'huîtres se fait par importation de l'étranger. Deuxième activité, la pisciculture marine avec cinq projets privés réalisés pour la production de loup et de daurade. En 2005, une production de 1 208 tonnes a été réalisée dans les installations de trois projets en activité.

Ces dernières années, une nouvelle activité aquacole a vu le jour, réalisant un bond exceptionnel en matière d'adoption de nouvelles techniques d'élevage : l'engraissement du thon rouge qui assure non seulement un gain de poids supérieur à 20% en quelques mois seulement, mais permet également l'écoulement de ce produit sur le marché international aux périodes où la chair du thon est grasse avec les meilleurs prix. Ainsi, en 2003 quatre nouveaux projets d'engraissement du thon rouge ont été créés, ce qui a contribué à doubler la production totale. Le thon issu de la pêche et destiné à l'engraissement, est transféré vivant dans des cages flottantes en pleine mer. Il y est engraisé en captivité pendant quelques mois avant d'être écoulé frais à des prix relativement plus rémunérateurs.

Il faut ici rappeler que la production aquacole tunisienne en 2006 a été de l'ordre de 2981 tonnes avec 1140 tonnes de poissons marins (loup et daurade), 1150 tonnes de poissons d'eau douce, 511 tonnes de thon rouge et 180 tonnes de bivalves (moule, huître et palourde).

Q - Comment réagissent les consommateurs aux produits issus de l'aquaculture tunisienne ?

Le consommateur tunisien demeure relativement réticent vis-à-vis des produits aquacoles. Les poissons marins d'élevage sont généralement considérés de moindre valeur nutritive par rapport aux poissons sauvages. La réaction vis-à-vis des poissons d'eau douce est plutôt d'ordre gustatif. En effet, ces poissons sont jugés moins bon que leurs congénères marins. Concernant les bivalves (moules, huîtres et palourdes), ils sont souvent méconnus par les consommateurs tunisiens aussi bien du point de vue des qualités gustatives et nutritionnelles que d'un point de vue culinaire. Le problème des biotoxines associé à ces espèces accentue d'avantage cette réticence.

En revanche, la hausse des prix et le manque de produits de la mer issus de la pêche au cours de ces dernières années ont encouragé beaucoup de consommateurs à essayer le produit aquacole, notamment les poissons marins et d'eau douce. En somme, la consommation des produits aquacoles reste principalement une question d'information et de médiatisation.

ISPAB

L'Institut Supérieur de Pêche et d'Aquaculture de Bizerte (ISPAB), créé en 2003, est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie.

L'activité de recherche au niveau de cette institution touche à différents domaines à savoir l'aquaculture, les techniques de pêche, l'environnement aquatique, le génie frigorifique et les techniques de conservation et de valorisation des produits de la mer

Actuellement les étudiants de l'ISPAB suivent une formation dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Ils sont, suite à leur cursus universitaire de 3 ans, titulaires d'un diplôme de technicien supérieur.

Dans le cadre de l'inscription de l'ISPAB dans le système LMD, 5 parcours seront proposés à partir de l'année 2008/2009 : technologie de pêche, aquaculture, environnement maritime, froid et conservation et valorisation des produits de la pêche, instrumentation maritime.

Informations

www.iresa.agrinet.tn/fr/instit/ispab.htm

Q - Quelles sont, à votre avis, les filières aquacoles tunisiennes qui pourraient intéresser à l'avenir les investisseurs privés locaux et étrangers ?

Avec ses quelques 1350 km de côte, la Tunisie offre de multiples possibilités pour le secteur aquacole, surtout que plusieurs conditions pour la réussite de cette activité sont réunies : le climat est relativement favorable pour la biologie d'espèces méditerranéennes prisées, les sites naturels demeurent bien conservés comparés à d'autres côtes méditerranéennes, une génération de cadres formés ayant montré leur capacité à bien maîtriser ces activités, la proximité du grand marché européen... En outre, la Tunisie figure sur la liste A des pays pouvant exporter les produits de la mer vers le marché communautaire pour les conditions d'hygiène de ses installations privées ainsi que pour son système de surveillance du milieu marin et des produits jugés performants.

Les filières aquacoles tunisiennes potentielles pourraient ainsi être nombreuses. En pisciculture marine, c'est surtout la technique de cages submersibles qui offre une solution appropriée pour le choix des sites. Les espèces d'intérêt sont notamment le thon rouge, l'ombrine, le maigre et *Diplodus puntazzo*, compte tenu de leur valeur marchande aussi bien sur le marché local qu'international. En pisciculture continentale, c'est l'aquaculture intégrée dans des étangs aménagés à côté des retenues de barrages et des lacs collinaires qui permet une meilleure optimisation de l'exploitation des ressources d'eau douce. Les espèces ciblées sont particulièrement le sandre, le Black-Bass et l'anguille grâce à leur qualité gustative et leur valeur marchande.

Dans les milieux lagunaires, c'est surtout la technique de conchyliculture sur filières qui permet de minimiser les coûts et d'avoir plus de flexibilité concernant le choix des sites et la mobilité en cas d'éventuelles crises d'eutrophisation ou de pollution. Les espèces potentielles sont surtout l'huître plate (*Ostrea edulis*) et l'huître creuse (*Crassostrea gigas*) vue leur très grande valeur marchande. L'algoculture aussi bien des espèces macrophytes, notamment les gracillaires (*Gracilaria verrucosa*) particulièrement pour leur intérêt dans la production d'agar, que microscopiques comme la spiruline et dunalie pour leur intérêt agroalimentaire et leurs diverses applications.

Dans les eaux géothermales, c'est surtout le tilapia (*Oréochromis niloticus*) qui a montré de très bonnes performances zootechniques et une parfaite adaptation dans ces milieux. Parmi les espèces et pratiques aquacoles nouvelles en Tunisie qui pourraient également intéresser, à l'avenir, les investisseurs, il faut citer surtout la raniculture, la spongiculture, la pénéculture, la perliculture et l'élevage de poulpe, compte tenu de la demande incessante de ces produits à valeur marchande ascendante.

Q - En quoi les autres pays méditerranéens pourraient-ils être utiles au développement durable de l'aquaculture tunisienne ?

Les pays méditerranéens riverains peuvent contribuer de façon utile au développement durable de l'aquaculture en Tunisie par l'apport technologique et le transfert d'expériences dans les diverses filières. En effet, l'expérience de certains pays en terme de recyclage de déchets aquacoles, de la matière organique ainsi que des boues minérales peut assurément constituer un apport en matière de suivi et de contrôle pour la préservation des zones lacustres. Il y a lieu de noter également que parmi d'autres prérogatives, on peut citer l'établissement de modèles aquacoles à long terme tenant compte de la capacité trophique du milieu, du contexte socio-économique et surtout des potentialités des espèces concernées.

Nous proposons d'ailleurs, dans ce cadre, la consolidation de la coopération avec les autres pays méditerranéens afin d'améliorer la qualité de l'aliment inerte ou artificiel et de faire en sorte que des produits biologiques soient introduits dans la ration alimentaire. En outre, il devient actuellement impératif en Tunisie de viser à mieux développer l'écloserie, un maillon d'importance capitale en matière d'aquaculture. Dans ce contexte, nous recommandons vivement de travailler, de manière collective et transparente, afin de préserver la biodiversité et l'environnement plus particulièrement l'environnement aquacole.

Entretien conduit par Hassane Tlili

Journaliste spécialisé
dans les questions agricoles et environnementales.

Avec la contribution de Meher et Mouna BELLAKHAL (ISPA de Bizerte)

Statistiques et informations

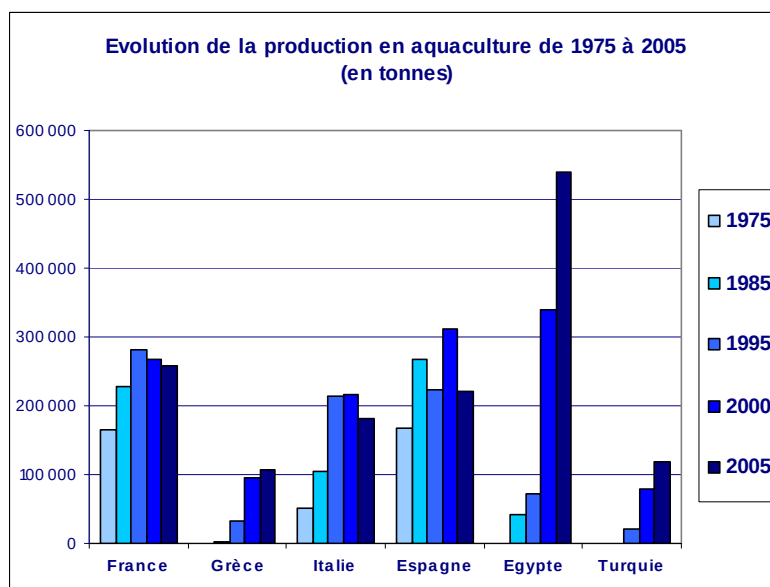
- **8,8%**: taux de croissance annuel moyen de la pisciculture dans le Monde entre 1970 et 2005, soit le secteur de production vivrière à plus forte croissance au monde depuis un quart de siècle.
- **45%** : part de l'aquaculture dans la consommation humaine totale mondiale en 2007, soit 48 millions de tonnes (contre 9% en 1980 et 4% en 1970)
- **85 millions** : c'est la production annuelle que devrait atteindre le secteur aquacole en 2030 pour satisfaire la demande humaine mondiale en poisson.
- **70%** : part de la Chine dans la production mondiale aquacole en 2005 (contre environ 3,5% pour l'UE et 0,5% pour les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée)
- **91%** : part de l'aquaculture en Egypte dans la production totale de poissons (captures marines et continentales), secteur y fournissant environ 35000 emplois directs et indirects, avec deux spécialités : le mullet (1^{er} producteur mondial) et le tilapia (2^{ème} producteur mondial)

Dossier préparé par

Bernardo Basurco
CIHEAM - IAM Zaragoza

Sébastien Abis
CIHEAM

Source
FAOSTAT FISH



Liens Internet

FAO – Département pêche et aquaculture

<http://www.fao.org/fishery/>

Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM)

<http://www.gfcm.org/gfcm>

Instituto espanol de oceanografia (IEO)

<http://www.ieo.es/inicial.htm>

Fisheries Research Institute (FRI) - Greece

<http://www.fishri.gr/>

Malta Centre for Fisheries Sciences

http://www.maltafisheries.gov.mt/mcfs_aquaculture.htm

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER)

<http://www.ifremer.fr>

Istituto Centrale per la Ricerca scientifica e tecnologica Applicata al Mare (ICRAM)

<http://www.icram.org>

Zoom sur la 7^{ème} réunion des Ministres du CIHEAM

Zaragoza (3-6 février 2008)

Afin d'instaurer un dialogue et une culture commune sur les questions agricoles et rurales entre les pays méditerranéens, le CIHEAM a initié en 1999 à Rome (Italie) sa première réunion des ministres de l'Agriculture de ses treize Etats membres.

La 7^{ème} réunion s'est tenue du 3 au 6 février 2008 à Zaragoza à l'invitation des autorités espagnoles et de la Ministre Mme Elena Espinosa. Deux thématiques méditerranéennes furent à l'ordre du jour de cette rencontre : la gestion et la conservation des ressources halieutiques d'une part ; les ressources en eau et la production agricole d'autre part.

Il est urgent de renforcer la coopération régionale pour aider à une gestion durable des ressources halieutiques et hydriques dans le Bassin méditerranéen. Telle est l'idée principale qui se dégage des recommandations adoptées par les Ministres de l'agriculture et de la pêche des Etats membres du CIHEAM, à l'issue de leur 7^{ème} réunion tenue à Saragosse le 4 février 2008, à l'invitation des autorités espagnoles.

S'agissant des menaces qui pèsent de plus en plus sur les ressources halieutiques, les Ministres relèvent notamment « la surexploitation des stocks, la pollution, l'invasion d'espèces extérieures et la dégradation du milieu marin ». Pour y faire face de manière efficace, ils proposent de privilégier, dans le cadre d'une coopération fondée sur le principe de solidarité, plusieurs actions dont celles qui consistent à :

- Fonder les politiques de pêche sur l'analyse de données objectives et fiables ;
- Renforcer la production et l'échange des connaissances « en matière d'évaluation des stocks et des mesures de protection » ;
- Harmoniser davantage les réglementations relatives à la pêche, en y intégrant les écosystèmes et le principe de précaution.

Les Ministres estiment qu'il est nécessaire de veiller à une meilleure interaction entre le milieu marin et le développement d'une aquaculture de qualité. Les pays membres à la fois du CIHEAM et de l'Union européenne invitent les gouvernements à « prendre en compte la zone méditerranéenne dans le 7^{ème} programme cadre de recherche et de développement (PCRD) concernant les ressources marines ».

M. Joe Borg, Commissaire européen chargé de la pêche et des affaires maritimes, a d'ailleurs indiqué lors de son intervention devant les participants, qu'une conférence sur la nouvelle politique maritime intégrée de l'Union européenne et la Méditerranée serait organisée au mois de juin 2008. L'initiative à laquelle prendra part l'ensemble des pays méditerranéens, a-t-il précisé, a été prise conjointement par la Commission européenne et la Slovaquie, qui assure actuellement la présidence de l'Union.

Pour ce qui relève de la gestion des ressources en eau, de plus en plus rare et menacée entre autres par l'utilisation inadéquate dans le domaine de l'irrigation et par les changements climatiques, les Ministres appellent à une introduction de ces éléments contraignants dans les politiques publiques prônées en la matière. A ce titre, ils incitent les pays méditerranéens à introduire davantage de politiques axées sur le contrôle de la demande hydrique et sur la modernisation des infrastructures. Les Ministres recommandent par ailleurs au CIHEAM, réputé pour son expertise dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et le développement rural durable, d'aider les pays méditerranéens, à travers la formation et la recherche coopérative, dans le processus « d'évaluation des technologies et des politiques de gestion de l'eau et des zones irriguées les plus appropriées à chaque contexte ».

Les problèmes liés aux produits agricoles de base, en particulier les céréales, et la sécurité sanitaire des aliments ont été débattus lors de la réunion et ont fait l'objet de deux recommandations :

- Consacrer la 8^{ème} réunion des Ministres de l'Agriculture des pays membres du CIHEAM, qui se tiendra en 2009 en Turquie, au dossier du marché stratégique des céréales
- Appuyer la demande espagnole auprès de l'UNESCO pour inscrire le régime alimentaire méditerranéen au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

Brèves

2008 : année internationale de la pomme de terre

Les Nations Unies ont décrété 2008 « Année internationale de la pomme de terre » pour sensibiliser les décideurs et les représentants de la société civile à l'importance du secteur agricole de manière générale et de la pomme de terre, en particulier, dans la lutte contre la malnutrition et la pauvreté et dans la préservation des ressources naturelles. L'hommage international rendu tout au long de l'année 2008 à la pomme de terre, à travers plusieurs manifestations, s'explique en effet par les bienfaits de la tubercule sur la santé humaine et par ses réels atouts en matière de développement durable. Originaire des Andes péruviennes et boliviennes, la pomme de terre est réputée pour être nutritive et riche, entre autres, en protéines et en vitamines. Elle s'adapte, en outre, à presque toutes les conditions climatiques, s'accommode des sols pauvres et consomme moins d'eau que d'autres cultures, sans oublier qu'environ 85 % de la plante sont comestibles pour l'homme, contre seulement 50 % pour les céréales. Introduite en Europe par les Espagnols au XVI^{ème} siècle, la pomme de terre est cultivée aujourd'hui dans le monde entier sur quelque 195 000 Km². La Chine en est le premier producteur mondial avec environ 70 millions de tonnes sur une production totale dépassant les 300 millions de tonnes.

La réforme du secteur viticole enfin adoptée au sein de l'Union européenne

Au terme de négociations souvent difficiles, la Commission européenne et les Etats membres de l'UE sont parvenus le 19 décembre 2007 à un accord définitif concernant la réforme du secteur viticole en crise depuis plusieurs années. Le plan adopté préconise surtout l'arrachage de 175 000 hectares, sur une base volontaire et pendant une période de trois ans, avec versements de primes dégressives aux vignerons. Une telle mesure est de nature à inciter les producteurs à privilégier des produits de qualité. Le dispositif retenu vise également à libéraliser complètement les droits de plantation à compter de 2015 afin de pouvoir produire plus dans les zones où la demande est forte. Une autre mesure non moins importante sur laquelle compte la Commission pour permettre au secteur de sortir de la crise : celle qui consiste à ne plus financer, de manière progressive, certaines pratiques dont la distillation de crise et l'enrichissement des vins aux moûts de raisin. La première permet aux viticulteurs de transformer leurs stocks invendus de vin en alcool. Le recourt à la deuxième pratique est, quant à lui, fréquent dans les pays du Sud de l'Europe. La réforme du secteur viticole maintient l'essentiel de la chaptalisation, une pratique courante dans la pays du Nord de l'Europe et qui consiste à rajouter au vin du sucre pour augmenter son taux en alcool et pour compenser ainsi le faible ensoleillement des vignobles. La Commission est convaincue que cette réforme pourra inciter à terme les producteurs européens à privilégier des produits de qualité capables de faire face aux vins en provenant d'Australie, d'Afrique du Sud, d'Amérique du Sud ou des Etats-Unis, réputés pour être de bonne qualité et à des prix raisonnables. Mais les viticulteurs européens craignent que certaines dispositions de la réforme, dont notamment la libéralisation des droits de plantation, ne conduisent, petit à petit, à la mort des traditions et des terroirs et à l'industrialisation de la vigne.

Tunisie: une campagne agrumicole prometteuse

C'est actuellement la période de la cueillette des oranges en Tunisie, et tout particulièrement dans la région du Cap-Bon sise au Nord-Ouest du territoire. Celle-ci est considérée comme l'eldorado agrumicole de la Tunisie puisque la région assure environ 85 % de la production nationale grâce à ses 10500 hectares dédiés. Comme l'indique le quotidien La Presse dans son édition du 3 janvier 2008, cette année promet une récolte importante et donc de bons résultats économiques pour le secteur. Toutes variétés confondues, ce sont pas moins de 230000 tonnes qui devraient être récoltées, soit une augmentation attendue de 20 % comparé à l'année 2007 (181000 tonnes alors). Les performances s'annoncent encore meilleures au niveau de la fameuse maltaise, l'atout stratégique de la Tunisie en matière d'exportation agrumicole, puisque l'on pourrait cueillir jusqu'à 82000 tonnes cette année (soit une hausse de 25 % par rapport à 2007). Cette spécialité, représentant environ une orange produite sur trois en Tunisie, est largement exportée, notamment en direction du marché français (25000 tonnes devraient y être écoulées cette année), offrant en moyenne ces dernières années 11 millions de dinars à l'économie tunisienne (soit 6 millions € environ). Il est à noter que ces résultats positifs pour le secteur agrumicole tunisien, fort de 8700 exploitants, trouvent leur explication dans une pluviométrie généreuse au cours derniers mois et l'arrivée à maturité de production de jeunes pieds dont la moyenne d'âge est de 7 à 8 ans. Plus généralement, ces chiffres donnent la mesure des efforts entrepris par la Tunisie depuis le milieu des années 1990 pour dynamiser le secteur agrumicole à travers une stratégie soigneusement déployée autour de deux axes majeurs: l'extension des périmètres consacrés à cette activité d'une part et l'amélioration des techniques de culture et de protection phytosanitaire d'autre part.

FORMDER

Le projet Tempus FORMDER concerne la formation multipôle et pluridisciplinaire en développement durable.

Ce projet a permis de constituer un consortium de 4 établissements, dispensant chacun une formation en développement rural afin de les adapter à l'évolution des contenus théoriques (nouvelles thématiques) et aux exigences des nouvelles politiques de développement.

Outre l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM), coordinateur de ce projet, les établissements impliqués sont la Faculté d'agriculture de l'Université du Caire (Egypte), l'Université de Thessalie-Volos (Grèce) et l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (Maroc).

Lancé en 2004, ce projet se clôturera par un séminaire final à l'IAMM de Montpellier le 15 février 2008 en présence des quatre Institutions partenaires

Renseignements

<http://formder.iamm.fr/>

Brèves

Nouvelles stratégies pour la gestion durable des pêches au Maroc

Plusieurs chiffres sont à rappeler pour mesurer l'importance du secteur de la pêche au Maroc. Avec 3500 kilomètres de côtes, le Royaume possède une capacité de production estimée à 1,5 million de tonnes renouvelables chaque année. En 2006, le Maroc était le premier producteur de poissons du continent africain, avec environ 1,5% de la production mondiale (25ème rang dans le Monde). Cette performance est en fait largement due à une seule espèce, la sardine (*sardinia pilchardus*), dont le Maroc est à la fois premier producteur et exportateur mondial. Le secteur contribue pour 2,5% dans la formation du PIB chérifien et pour plus de la moitié dans celles des exportations des produits alimentaires. Il emploie près de 450 000 personnes dont 152 000 marins. Actuellement, le Maroc cherche à définir de nouvelles orientations en matière de gouvernance halieutique, pour rendre l'activité de la pêche plus durable et plus responsable vis à vis de l'exploitation des ressources de la mer. L'approche adoptée vise à préserver les écosystèmes marins tout en renforçant la position du Maroc en tant que pays à vocation halio-industrielle capable de fournir au marché mondial des produits de la mer de qualité. Pour ce faire, plusieurs objectifs ont été identifiés, à commencer par l'optimisation de la production, le soutien aux politiques de proximité, le développement des infrastructures halieutiques et l'amélioration des retombées socio-économiques induites par l'activité de pêche. Dans cette perspective, des préconisations techniques ont été avancées pour renforcer le secteur halieutique marocain: la mise en place de plans de gestion et d'aménagement des pêcheries, le développement de l'aquaculture, l'amélioration des dispositifs de contrôle, des programmes de préservation du milieu marin, une plus forte participation aux travaux des organismes régionaux de gestion des pêches ou encore une implication croissante dans les réseaux de recherche scientifique.

Des perspectives mondiales contrastées avec la nouvelle donne agricole mondiale

Intitulé " Les marchés mondiaux des produits agricoles à l'horizon 2020", le nouveau rapport récemment réalisé par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), révèle que l'Union européenne ne tirerait que très peu profit de la nouvelle conjoncture agricole mondiale. Celle-ci, marquée depuis quelques mois par la hausse du prix des produits alimentaires, profiterait davantage aux Etats-Unis, au Brésil ou à l'Australie. Cette transformation de la donne pour l'agriculture dans le Monde provient d'une augmentation soutenue de la demande alimentaire, de l'émergence des agrocarburants (et ce malgré les nombreuses mises en garde qui se multiplient au sujet de leur développement) et d'une croissance moyenne des niveaux de vie (provoquant de plus grandes consommations de produits transformés et de viandes). Le rapport indique que différentes régions du Monde verront très probablement leur production agricole stimulée dans ce contexte au cours des dix à quinze années à venir. Les auteurs du rapport, notant que l'Europe éprouve trop de difficultés à exporter, précise qu'elle ne serait pas en mesure de saisir efficacement cette hausse de la demande alimentaire mondiale. Au niveau des céréales, la croissance annuelle moyenne des exportations européennes de 2007 à 2015 serait ainsi de 0,7% contre plus de 2% pour l'Australie et la Nouvelle-zélande. Pour la viande et le bétail, elle serait inférieure à 0,5% contre près de 3% pour le Brésil et plus de 2% pour les Etats-Unis. Ce rapport annonce par ailleurs que, durant la période examinée, tous les prix agricoles devraient continuer à croître de 1 à 4 % par an en moyenne. Sur l'espace d'une décennie, les hausses pourraient donc atteindre près de 50% pour certains produits. Mais les impacts de cette dynamique seront différents selon les régions et les Etats. Pour les pays importateurs de produits agricoles, les conséquences risquent d'être lourdes, tandis qu'au sein des pays producteurs les effets économiques seraient profitables aux secteurs agricoles mais désavantageux pour les consommateurs.

Performances du commerce agro-alimentaire de l'Italie

M. Paolo De Castro, Ministre italien des politiques agricole, alimentaire et forestière, a récemment indiqué dans un communiqué officiel du Ministère, les bons résultats en 2007 des exportations agro-alimentaires de son pays vers les marchés extra-européens, confirmant ainsi la santé et l'attraction toujours aussi forte pour le Made in Italy alimentaire. Ce sont pas moins de 3 milliards € qui ont été en effet enregistrés pour les exportations des produits italiens durant l'année précédente, soit une progression de 4,2 % pour les biens alimentaires transformés et de 13 % pour les produits agricoles par rapport à l'année 2006. Il est tout à fait intéressant de signaler la croissance des exportations agro-alimentaires italiennes en 2007 vers la Chine (+ 32 %), la zone Mercosur (+ 22 %) et la Russie (+ 22 %), témoignant d'une pénétration commerciale diversifiée à travers le Globe. Le Ministre italien a en outre souligné le maintien de débouchés commerciaux importants aux Etats-Unis, malgré la faiblesse du dollar, à l'inverse de plusieurs autres pays membres de l'UE qui y ont perdu des parts de marché.

AQUASTRESS

Ce projet européen porte sur les méthodes permettant d'atténuer et de mieux gérer les problèmes liés au stress hydrique au sein de la zone méditerranéenne.

35 organismes issus de 17 pays euro-méditerranéens différents participent à ce programme inscrit au sein du 6^{ème} PCRD.

L'Institut agronomique méditerranéen de Bari (CIHEAM-IAMB) est impliqué dans ce projet, qui opère sur huit sites d'expérimentation, dont cinq sont localisés en Méditerranée (Portugal, Chypre, Maroc, Tunisie et Italie).

Il est à noter qu'un séminaire de travail sur la conservation des ressources hydriques et la gestion de la sécheresse aura lieu du 5 au 7 mai 2008 à Sousse en Tunisie

Informations

www.aquastress.net

Mediterra 2008

La dixième édition du rapport annuel du CIHEAM, désormais intitulé **Mediterra**, portera sur les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée

Cette prospective sur l'agriculture, l'alimentation et les mondes ruraux méditerranéens analyse les dynamiques à l'œuvre dans la région, identifie cinq chantiers majeurs sur lesquels agir et propose quatre scénarios possibles pour l'horizon 2020

Mediterra 2008 sera publié en cinq langues : français, anglais, arabe, espagnol et italien

Mediterra 2008 sera disponible à partir du 10 avril 2008.

Informations :

observatoire@ciheam.org
+33 (0)1 53 23 91 06

Publications

Options méditerranéennes, *Syrian national strategic plan for olive oil quality*, sous la dir. de B.Di Terlizzi, A.Dragotta e M.Jamal, CIHEAM-IAM Bari (Italie), Série A, n°73, 2007.

P.Martinez Portela and A.Figueras Huerta (dir.), *Genetica e Genomica en Acuicultura*, MAPA, OESA, Madrid (Espagne), 2007.

PNUD, *La lutte contre le changement climatique: un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé*, rapport mondial sur le développement humain 2008, PNUD, New York (USA), 2007.

Options méditerranéennes, *Study of the organic and safety agriculture in the Adriatic cross-border region and of training needs*, sous la dir. de M.El Moujabber, L.Al-Bitar et M.Raeli, CIHEAM-IAM Bari (Italie), Série B, n°60, 2007.

UNEP, *Global environment outlook 4*, UNEP, Nairobi (Kenya), 2007.

IEMed - Fundacio CIDOB, *The Mediterranean Year Book 2007*, IEMed and CIDOB, Barcelone (Espagne), 2007.

FAO, *Payer les agriculteurs pour les services environnementaux*, Rapport annuel de la FAO sur la situation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation, Rome (Italie), 2007.

Agenda

27-28 février 2008 - Le Caire (Egypte)

Agricultural and Land & Water Use Commission FAO for the Near East ([information](#))

26 février 2008 - Paris (France)

Forum international « Tech For Food 2008 » sur les nouvelles technologies au service de l'agriculture et de l'alimentation dans les pays du Sud ([information](#))

3-7 mars 2008 - Huelva (Espagne)

Symposium international sur la fraise, organisé notamment par le "International Society for Horticultural Science" (ISHS) ([information](#))

10-12 mars 2008 - Koper (Slovénie)

Forum international sur la logistique maritime des produits frais en Méditerranée, organisé par Greenmed Journal ([information](#))

10-14 mars 2008 - Barcelone (Espagne)

16ème édition de la Foire internationale "Alimentaria'08" sur les aliments et les boissons des aliments et boissons dans le monde ([information](#))

22-24 mars 2008 - Alger (Algérie)

4ème conférence internationale sur les ressources en eau dans le Bassin méditerranéen, organisée par l'Ecole nationale polytechnique d'Alger et l'association Watmed ([information](#))

31 mars-5 avril 2008 - Athènes (Grèce)

14ème réunion du Groupe de recherche méditerranéen sur l'amandier et la pistachier, organisée notamment par l'Université d'agriculture d'Athènes et l'Institut Agronomique Méditerranéen de Zaragoza ([information](#))

5-10 avril 2008 - Alexandrie (Egypte)

10ème Colloque international de la Génétique de l'Orge (IGBS), organisé par ICARDA et la Bibliothèque d'Alexandrie ([information](#))

Observatoire méditerranéen du CIHEAM

Dernières publications majeures

Notes d'analyse du CIHEAM

- *Une révolution hydraulique en Méditerranée*, Pierre Blanc et Philippe Le Grusse, n°26, novembre 2007
- *Décentralisation et mise en œuvre de stratégies participatives de développement rural au Maroc*, Mohammed Bajeddi, n°27, novembre 2007
- *L'actualité agricole en Méditerranée de septembre à décembre 2007*, Secrétariat Général du CIHEAM, n°28, janvier 2008

Notes d'alerte du CIHEAM

- *The Medroplan project on Drought management*, MAI Zaragoza, n°38, novembre 2007
- *Premier festival du safran à Taliouine au Maroc*, Jacques Ould Aoudia, n°39, décembre 2007.
- *Des négociations agricoles euro-méditerranéennes à la carte ?*, Alexandre Martin, n°40, décembre 2007.
- *L'expérience aquacole libanaise*, Ghassam El-Zein, n°41, janvier 2008.
- *Prédominance méditerranéenne parmi les produits certifiés en Europe*, Sébastien Abis, n°42, février 2008

NewMedit

- Synthèse du numéro 04/2007 de la revue, janvier 2008.

Lettre de veille du CIHEAM

- Lettre de veille n°03, « Zoonoses et maladies émergentes en Méditerranée », Automne 2007.

* * * *

Observatoire du CIHEAM

Un instrument d'analyse et de débat
sur l'agriculture, le monde rural et l'alimentation en Méditerranée

Version française

www.ciheam.org/observatoire/

Version anglaise

www.ciheam.org/uk/observatoire/

Nous contacter

observatoire@ciheam.org

La Lettre de veille

Chaque trimestre, le
CIHEAM publie sa Lettre
de veille en anglais et
en français.

Le prochain
numéro paraîtra
en avril 2008.

Il sera consacré aux
répercussions socio-
économiques liées à
l'augmentation des prix
agricoles sur les pays
du pourtour
méditerranéen

Pour recevoir
la Lettre de veille,
écrire à
observatoire@ciheam.org